



UNAIDS/PCB(21)/07.2
12 novembre 2007

**21ème Réunion du Conseil de Coordination du Programme
de l'ONUSIDA**
Genève, Suisse
17–18 décembre 2007

PROJET DE DOCUMENT

Point de l'ordre du jour provisoire 2:

Evaluation indépendante de l'ONUSIDA

**Document préparé par le Bureau du Conseil de Coordination du
Programme**

Documents supplémentaires pour ce point : Résolutions du Conseil économique et social 1994/24, 1995/2 et 1995/223

Suite à donner à cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est prié de :
Voir les paragraphes suivants relatifs aux décisions :

- 11 – questions à traiter par l'Evaluation
- 12 – portée de l'Evaluation
- 13 – processus à suivre
- 14 – mandat de l'Equipe d'Evaluation
- 15 – méthodologies à suivre
- 17 – mise en place d'un Conseil de surveillance
- 20 – mandat du Conseil de surveillance
- 21 – calendrier de l'Evaluation
- 23 – budget du Conseil de surveillance
- 25 – nombre de visites dans les pays et budget y afférent

Implications en termes de coûts des décisions : les coûts dépendront des décisions prises et les budgets provisoires figurent à la section IX Budget.

I INTRODUCTION

1. En 1994, le Conseil économique et social (ECOSOC) a décidé que les défis posés par l'épidémie de sida exigeaient une riposte considérablement élargie et renforcée de la part des Nations Unies. Par sa résolution ECOSOC 1994/24, il a créé le Programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). La résolution rassemblait six organismes coparrainants : le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, l'UNESCO et la Banque Mondiale. Dans les années qui ont suivi, quatre autres institutions ont rejoint le Programme : le PAM, l'OIT, le HCR et l'ONUDC. L'ONUSIDA a été mis en place afin de tirer parti de l'expérience et des compétences des organisations coparrainantes dans l'élaboration de stratégies et politiques cohérentes et de mobiliser le soutien politique et social en faveur des actions de prévention du VIH et de lutte contre le sida, tout en impliquant un large éventail de secteurs et d'institutions au niveau national.
2. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a été lancé en janvier 1996, et lors de sa septième réunion en décembre 1998, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le cadre et le plan de suivi et d'évaluation du programme commun cinq ans après sa mise en place. Le rapport final de l'Evaluation sur cinq ans a été soumis au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2002. Il a établi qu'alors que le rôle de plaidoyer et de mobilisation des ressources de l'organisation au niveau mondial a été largement couronné de succès, il fallait accorder davantage d'attention à la riposte à l'épidémie dans les pays. Le rapport d'évaluation comprenait 29 recommandations (Annexe 1).
3. En juin 2007, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA a proposé au Conseil de Coordination du Programme qu'une seconde évaluation indépendante de l'ONUSIDA, couvrant la période 2002-2008, commence en 2008. En conséquence, le Conseil de coordination a demandé

« 5.1 ...qu'une évaluation indépendante de l'ONUSIDA soit effectuée afin de juger des priorités, de déterminer comment mettre à profit les réalisations et comprendre de quelle manière l'ONUSIDA peut jouer un rôle plus efficace à l'avenir dans le renforcement de la coordination mondiale de la lutte contre le VIH/sida et demande que le Bureau du Conseil de Coordination du Programme, en accord avec les membres du Conseil, élabore les modalités, les mécanismes et le mandat de cette évaluation indépendante et les soumette à la 21^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme pour approbation »

4. La seconde évaluation indépendante couvrira une période (2002-2008) pendant laquelle l'épidémie de sida et la riposte à celle-ci ont considérablement changé. Le pessimisme auquel le monde était confronté durant les vingt premières années de l'épidémie a quelque peu diminué en regard de l'amélioration du traitement et de signes indiquant que les efforts de prévention commencent à avoir un impact, même dans certaines des régions du monde les plus durement touchées. Entretemps, la riposte de la communauté internationale a été renforcée et les ressources humaines et financières allouées à cette riposte ont été considérablement augmentées. Le nombre de groupes d'intérêt, de parties prenantes et d'organismes ayant relevé le défi a augmenté et de nouveaux 'acteurs' importants sont apparus, y compris le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le SIDA (PEPFAR) des Etats-Unis, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William H. Clinton, UNITAID et d'autres partenaires clés. Depuis la dernière évaluation, une nouvelle dimension doit également être prise en considération, qui a trait aux efforts déployés pour réformer les Nations Unies. En dépit de ces développements, la menace que représente la pandémie est

aujourd'hui aussi forte, si ce n'est plus forte qu'en 2000 et le besoin de ressources continue à croître.

5. A la suite de la 20^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2007, deux consultants ont été engagés pour aider le Bureau du Conseil de Coordination du Programme à respecter ses engagements au titre de la décision 5.1. La préparation du document impliquait plusieurs étapes capitales, dont : (a) un examen de la résolution ECOSOC 1994 et de la structure coparrainée du programme commun ; (b) un examen de l'Evaluation sur cinq ans publiée en 2002, ses recommandations et la réponse du Directeur exécutif de l'ONUSIDA ; (c) un examen de l'évaluation du PEPFAR par l'Institut de médecine et de l'Evaluation indépendante du programme '3 millions d'ici 2005' de l'OMS ; (d) un examen de l'évaluation de l'ONUSIDA par le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) ; (e) la préparation d'un calendrier de questionnaires et d'entretiens pour une enquête auprès des parties prenantes concernées; (f) une combinaison d'entretiens individuels et téléphoniques avec des personnes choisies et des groupes de discussion avec d'autres, plus les questionnaires remplis par les personnes interrogées ; et (g) une compilation et l'examen de documents choisis et jugés pertinents à l'historique de la riposte au sida et au travail de l'ONUSIDA.
6. Une étude préparatoire a été effectuée au nom du Bureau du Conseil de Coordination du Programme. Les consultations de groupe avec des parties prenantes ont été productives, et en plus des réponses verbales au questionnaire durant les discussions, plusieurs participants ont également répondu au questionnaire électronique qui leur avait été envoyé. (L'Annexe 2 présente un résumé de l'information reçue et l'Annexe 3 les groupes, individus et représentants des pays consultés).
7. Comme l'a demandé le Conseil de Coordination du Programme, ce document propose un projet de mandat pour la seconde évaluation indépendante et comprend donc : des principes directeurs, les questions à traiter par la seconde évaluation, le champ d'application, les processus, les méthodologies, les mécanismes de contrôle, le calendrier et le budget. Les sections du document présentent les recommandations et options proposées à l'examen du Conseil de Coordination du Programme.

II PRINCIPES DIRECTEURS

8. L'évaluation indépendante d'une organisation quelle qu'elle soit est un exercice extrêmement important. Non seulement les forces et faiblesses peuvent être évaluées, mais cela permet également un examen de la performance et contribue à la planification stratégique pour l'avenir.
9. Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA a proposé les principes essentiels suivants pour guider la mise en œuvre de cette seconde évaluation indépendante. L'évaluation doit:
 - évaluer l'efficacité de tous les éléments de l'ONUSIDA, y compris du Secrétariat et les 10 Coparrainants dans la lutte contre le sida ;
 - examiner l'efficacité de l'ONUSIDA à mettre en œuvre le mandat qui lui a été conféré par l'ECOSOC - étudier sa structure de gouvernance, y compris la participation de la société civile ;
 - déterminer dans quelle mesure l'ONUSIDA a répondu aux recommandations de la première évaluation ;
 - examiner les forces et faiblesses actuelles de l'ONUSIDA et faire des propositions d'amélioration ;

- réfléchir à la place de l'ONUSIDA dans le monde, à sa relation aux autres grandes organisations, en particulier des organisations telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les programmes bilatéraux et les nouveaux mécanismes de financement, et à son rôle dans la riposte ;
- relier toute réforme proposée de l'ONUSIDA à la réforme des Nations Unies ;
- examiner les pratiques de travail de l'ONUSIDA et comment elles peuvent être améliorées ;
- tirer parti et utiliser les compétences en matière d'évaluation des partenaires, y compris les états membres et la société civile ; et
- être indépendante et gérée par le Conseil de Coordination du Programme, avec une séparation claire entre ses processus et l'ONUSIDA.

III QUESTIONS A TRAITER

10. Préparer la seconde évaluation indépendante impliquera nécessairement un nombre de décisions importantes quant aux domaines et thèmes qui seront évalués. Dans la mise en œuvre de la seconde évaluation indépendante, le Conseil de Coordination du Programme devra tout d'abord approuver l'éventail des questions thématiques qui seront proposées à l'évaluation. Ces questions sont apparues dans le courant des cinq dernières années et ont également été identifiées par l'étude préparatoire récemment effectuée. Cette décision aura une incidence sur le champ d'application, le coût et la gestion de la seconde évaluation indépendante. L'évaluation devra étudier tous les éléments du programme commun, c.à.d. le Secrétariat et les 10 Coparrainants, les donateurs et gouvernements, et devra comprendre des évaluations aux niveaux national, régional et mondial.
11. Il est recommandé d'intégrer l'étude des questions suivantes dans la seconde évaluation indépendante. **Le Conseil de Coordination du Programme est donc invité à approuver l'étude des questions suivantes par la seconde évaluation indépendante :**
 - a) **L'évolution du rôle de l'ONUSIDA dans un environnement en mutation**
Etant donné les changements qui interviennent dans les environnements mondiaux, régionaux et nationaux, l'évolution du rôle et des priorités du programme commun doit être clairement définie, notamment par rapport au travail d'institutions telles que le Fonds mondial, le PEPFAR et d'autres, toutes ces institutions ayant gagné en importance depuis l'Evaluation sur cinq ans.
 - b) **Gouvernance de l'ONUSIDA**
La nouvelle évaluation devra comporter une étude des structures de gouvernance de l'ONUSIDA, y compris le niveau de communication parmi le personnel et les Coparrainants sur un large éventail de sujets, en raison surtout de la croissance de l'organisation, de l'arrivée de nouveaux partenaires dans le domaine et du nombre croissant d'activités mises en œuvre.
 - c) **La réponse de l'ONUSIDA à l'Evaluation sur cinq ans**
Il est important d'examiner dans quelle mesure l'ONUSIDA a été capable d'appliquer les recommandations et activités proposées par l'Evaluation sur cinq ans. Il est également nécessaire d'identifier tous les facteurs ayant facilité ou limité l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de ces recommandations. La mise en œuvre devra aussi être évaluée aux niveaux du Siège, des régions et des pays pour déterminer l'efficacité, la performance, l'équité et l'acceptabilité globales du programme.

- d) L'interaction entre Secrétariat, Coparrainants, institutions et pays**
Les composantes de l'ONUSIDA et les relations opérationnelles au niveau du Siège, des régions et des pays entre le Secrétariat, les Coparrainants et d'autres institutions telles que le Fonds mondial doivent être examinées. Ceci implique également l'évaluation de l'efficacité de l'ONUSIDA en termes de coordination, de cohérence et de compatibilité avec les activités et stratégies du programme, et la manière dans laquelle la « Répartition des tâches » a affecté les relations professionnelles dans les pays et la prise en compte des perspectives des gouvernements nationaux.
- e) L'administration du Programme commun**
Il s'agit là d'évaluer comment l'administration et les pratiques de travail du Secrétariat de l'ONUSIDA ont évolué depuis sa création, y compris ses relations institutionnelles avec l'OMS et le PNUD, et si l'ONUSIDA s'est montré suffisamment flexible et créatif pour suivre les changements de rythme de travail et de type de demandes qui sont apparus avec le temps. Les schémas et processus de déploiement et de gestion du personnel devront être étudiés.
- f) L'impact de la réforme des Nations Unies – Unis dans l'action**
L'impact de la réforme des Nations Unies sur la mise en œuvre du mandat de l'ONUSIDA, en particulier dans les pays, la manière dont il est perçu par les pays, les Coparrainants, les donateurs et le personnel, et comment cet impact et cette perception auront une influence sur l'avenir, devront être examinés. Il faudra également étudier l'impact qu'a eu l'ONUSIDA sur la réforme de l'ONU aux niveaux national, régional et mondial.
- g) Travailler avec la société civile**
Il conviendra d'examiner la mesure dans laquelle l'ONUSIDA a été capable de soutenir, d'inclure, d'impliquer et d'intégrer de manière significative les préoccupations et les capacités de la société civile, y compris celle du secteur privé et les types de relations fonctionnelles et de partenariats qui se sont développés à divers niveaux opérationnels.

IV CHAMP D'APPLICATION

- 12. Le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver que :** la seconde Evaluation indépendante soit axée sur l'ONUSIDA et l'ensemble de sa performance, ce qui comprendra le Secrétariat et les activités VIH des 10 Coparrainants. Elle portera en particulier sur :
- a. l'ONUSIDA en tant qu'entité organisationnelle et administrative ;
 - b. le rôle du Secrétariat au sein de l'ONUSIDA ; et
 - c. un choix de domaines clés (p. ex. l'engagement de la société civile, le principe GIPA, les questions de sexospécificité et de droits humains), et d'activités du Secrétariat et des Coparrainants aux niveaux du siège, des régions et des pays, choisies en fonction de leur importance et de leur prééminence, qui seront définies par leur impact, potentiel ou réel sur l'épidémie de sida.

V PROCESSUS

- 13.** La préparation de la seconde Evaluation indépendante exigera nécessairement plusieurs décisions fondamentales pour déterminer qui, exactement, conduira l'Evaluation. Les suggestions formulées dans le cadre de l'enquête préparatoire ont une incidence directe sur le coût et la gestion globale de la seconde Evaluation

indépendante. Etant donné que la conduite de l'Evaluation sera complexe sur le plan technique et que plusieurs questions se posent quant à la composition et aux qualifications de l'Equipe d'Evaluation (qui sera la partie contractante), **le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver que :**

- a. le mandat de la seconde Evaluation indépendante soit confié à une ou plusieurs équipes qui démontrent leur compétence, leur expérience et leur sensibilité eu égard à la complexité du processus, à sa portée géographique et à ses nombreux éléments sous-jacents, par exemple, les questions d'administration, de financement, de relations internationales, de santé publique, d'engagement de la société civile, de sexospécificité ou de droits humains ;
- b. le mandat de la seconde Evaluation indépendante soit confié à des équipes du secteur privé ou du secteur public, ou un mélange des deux, à condition qu'elles soient extérieures au système des Nations Unies et qu'elles soient capables de travailler en collaboration et de partager les responsabilités en fonction de leurs capacités et compétences respectives ; et
- c. les personnes participant à l'Evaluation devront représenter des organisations provenant de régions et de groupes d'intérêt différents afin de garantir que toutes les régions et les parties prenantes concernées, y compris les personnes vivant avec le VIH, fassent partie de l'Evaluation.

14. Le Conseil de Coordination du Programme est en outre prié d'approuver le Mandat suivant pour l'Equipe d'Evaluation :

- a. La deuxième Evaluation indépendante devrait être confiée à une ou plusieurs équipes qui démontrent leur compétence, leur expérience et leur sensibilité eu égard à la complexité de la tâche, y compris sa portée géographique et ses nombreux éléments sous-jacents, tels que les questions d'administration, de recrutement, de financement, de relations extérieures et de santé publique.
- b. La (les) équipe(s) pourra (ont) comprendre des professionnels des secteurs privé et public, à condition qu'ils ne fassent pas partie du système des Nations Unies, soient en mesure de travailler en collaboration et de partager les responsabilités en fonction de leurs capacités et compétences respectives.
- c. L'Equipe d'Evaluation sera placée sous l'autorité d'un Directeur employé à temps complet pendant 18 mois. Le reste de l'Equipe d'Evaluation comprendra le personnel d'appui nécessaire au Directeur et un minimum de 10 consultants à court terme recrutés pour 5 à 7 mois chacun. Ce choix sera fonction de la décision concernant la portée de l'évaluation et le nombre de visites à effectuer dans les pays (voir les options présentées à la section IX, Budget).
- d. Principales responsabilités:
Directeur : Conception de la méthodologie globale de l'évaluation et gestion d'une équipe de 10 à 12 consultants à court terme travaillant sur les divers aspects de l'Evaluation. Production des rapports trimestriels destinés au Comité de surveillance, d'un rapport à mi-parcours à présenter au Conseil de Coordination du Programme et du rapport final selon le calendrier établi. Direction et gestion de toutes les relations avec le Comité de surveillance et les autres mécanismes administratifs. Liaison avec les bureaux dans les pays et les régions afin d'organiser les visites prévues sur le terrain. Le

Directeur aura besoin d'un personnel d'appui et il est suggéré de recruter un assistant administratif ainsi que d'autres effectifs d'appui à temps partiel.

Consultants à court terme : Sous la supervision du Directeur de l'Equipe d'Evaluation, ils s'occupent des divers aspects de l'Evaluation. Il s'agira notamment d'examiner tous les documents pertinents transmis par le Secrétariat, les Coparrainants ou d'autres organisations ; d'élaborer la méthodologie pour les visites dans les différents pays, en expliquant le choix de ces pays ; de préparer et d'effectuer les visites dans les pays en suivant la méthodologie adoptée, puis de rédiger les rapports pertinents. Ils contribueront à la rédaction des rapports et résumés, selon les besoins.

- e. Domaines de compétence : Une partie de l'Evaluation implique l'examen des divers aspects de l'ONUSIDA, ce qui exige des compétences en sciences sociales et en santé publique. Parmi les spécialistes dont les disciplines sont susceptibles de convenir pour l'Equipe d'Evaluation, on peut noter des spécialistes de la santé publique, p. ex. l'épidémiologie, des sciences du comportement, de la recherche démographique et opérationnelle, de la gestion des programmes et des systèmes d'information gestionnaire et des spécialistes dans le domaine du VIH et des problèmes connexes de santé publique.

L'Evaluation pourra également comprendre une évaluation des procédures de l'ONUSIDA/OMS et du PNUD à l'appui de l'ONUSIDA. Il s'agira par exemple d'un résumé des audits annuels, d'un audit social ainsi que d'une enquête d'information, qui exigeront peut-être la participation de bureaux de comptabilité ayant acquis des compétences en matière de contrôle gestionnaire et administratif.

VI METHODOLOGIES

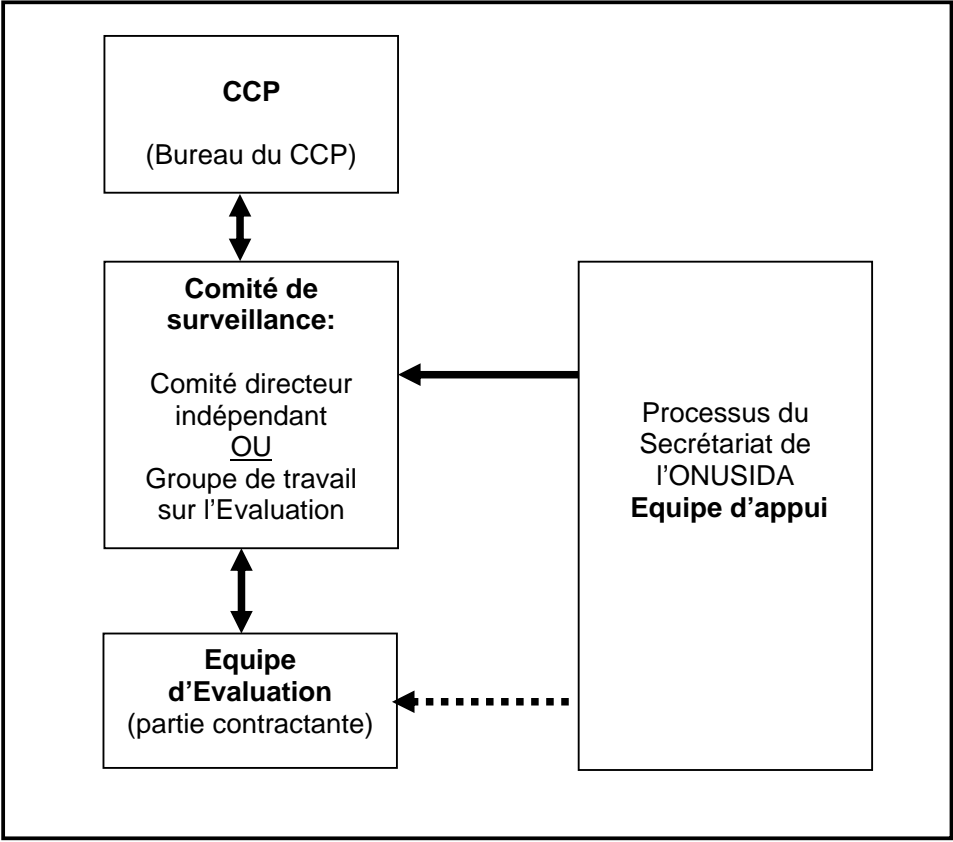
15. Il est recommandé d'adopter un éventail de méthodologies pour effectuer la seconde Evaluation indépendante. **Pour ce qui est de ces méthodologies, le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver les points suivants :**
- a. la seconde Evaluation indépendante comprendra un éventail soigneusement choisi de visites de terrains, d'observations, d'entretiens et de groupes de discussions, de recherches sur dossier et d'examen des rapports existants, tels que le Cadre de suivi et d'évaluation de la performance du Budget-plan de travail intégré. L'Evaluation devra utiliser des méthodes avérées aux formats standardisés et les appliquer de telle sorte qu'aucune méthodologie particulière n'éclipse les autres ;
 - b. la chronologie de ces différentes méthodes sera échelonnée afin de pouvoir profiter des activités qui peuvent être immédiatement effectuées et de promouvoir l'efficacité sans avoir à tenir compte du lieu, qu'il s'agisse du siège, des régions ou des pays;
 - c. la seconde Evaluation indépendante s'appuiera sur les compétences et l'expérience des partenaires, des Etats Membres et de la société civile, ainsi que sur d'autres évaluations telles que l'Evaluation OMS de l'initiative '3 millions d'ici 2005', l'Evaluation du Fonds mondial et l'Evaluation du programme PEPFAR réalisée par l'Institut de Médecine ; et

- d. les résultats de l'Evaluation seront présentés sous forme d'analyses à l'échelle mondiale, régionale et nationale et comprendront des études de cas particulières à certains pays pour mettre en lumière les meilleures pratiques et les leçons tirées de l'expérience.

16. Etant donné la complexité des activités ci-dessus en termes de calendrier et d'organisation, il conviendra de désigner des membres du Secrétariat qui auront pour tâche de fournir à l'Equipe d'Evaluation et au Comité de surveillance l'appui logistique nécessaire.

VII MECANISMES DE CONTROLE

17. L'objectif premier du mécanisme de contrôle de la seconde Evaluation indépendante est de garantir précisément son indépendance. **Le Conseil de Coordination du Programme est prié de décider laquelle des deux options suivantes doit être choisie pour faire office de Comité de surveillance de l'Evaluation :**
- a. soit un Comité directeur indépendant composé d'experts techniques mis en place par le Conseil de Coordination du Programme pour guider et contrôler l'Evaluation. Ces experts seront choisis dans les secteurs des pouvoirs publics, des universités, des entreprises et des ONG et ils comprendront des personnes vivant avec le VIH. Ce modèle est analogue à celui utilisé lors de l'Evaluation sur cinq ans ; ou
 - b. un groupe de travail sera créé émanant du Conseil de Coordination du Programme pour superviser l'Evaluation. Ce 'Groupe de travail sur l'Evaluation' sera composé de membres du Conseil de Coordination du Programme, y compris des représentants des gouvernements, des Coparrainants et de la société civile et garantira une représentation appropriée des personnes vivant avec le VIH. Le 'Groupe de travail' pourra aussi intégrer d'autres experts n'appartenant au Conseil de Coordination du Programme.
18. Pour ce qui est de l'Option a) permettrait de choisir les experts les plus qualifiés sur le plan des connaissances et de l'expérience dans le groupe le plus vaste possible. Elle renforcerait aussi la nature indépendante de l'Evaluation. Toutefois, il se pourrait que les experts choisis aient des connaissances moins vastes concernant l'ONUSIDA lui-même. Ceci ne saurait être le cas avec l'Option b) puisque les nominations émaneraient du Conseil de Coordination du Programme, même si cette option permet également d'intégrer d'autres experts selon les besoins. Cependant, la composition du Conseil n'est pas constante et elle offrirait une base beaucoup plus restreinte à partir de laquelle choisir les membres du Comité.
19. Pour les deux options il sera essentiel de maintenir l'indépendance de l'Equipe d'Evaluation et de son Comité de surveillance et chacun d'entre eux ne fera rapport directement qu'au Conseil de Coordination du Programme à intervalles réguliers et par les voies définies, par exemple par l'intermédiaire du Bureau du Conseil de Coordination du Programme, d'un groupe de travail spécial du Conseil de Coordination du Programme ou tout autre mécanisme choisi par le Conseil de Coordination du Programme. Le Secrétariat fera office d'organisme contractant pour l'Equipe d'Evaluation uniquement aux fins de la diligence financière raisonnable. Le Secrétariat appuiera également le Président du Comité de surveillance sur le plan logistique seulement, y compris pour ce qui est de l'administration du budget du Comité. Le diagramme ci-dessous présente la structure proposée :



20. Le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver le mandat suivant pour le Comité de surveillance :

- a. Membres du Comité de surveillance. Pour la première option, les membres du Comité de surveillance comprendront un choix de praticiens de la santé publique, d'universitaires et autres spécialistes techniques pertinents. Pour la deuxième option, les membres du Comité de surveillance comprendront des représentants des pays donateurs et bénéficiaires, des parties prenantes de l'ONUSIDA, dont les Coparrainants, les Etats Membres, la société civile, tout en assurant une représentation appropriée de personnes vivant avec le VIH et d'experts n'appartenant pas au Conseil de Coordination du Programme selon les besoins.
- b. Obligation redditionnelle. Le Comité de surveillance rendra compte directement au Conseil de Coordination du Programme, par l'intermédiaire du Président du Conseil de Coordination du Programme ou du Bureau du Conseil de Coordination du Programme. Il informera le Conseil de toute modification de la portée, des activités ou du budget qui pourrait se révéler nécessaire en raison d'un changement dans les procédures agréées d'évaluation.
- c. Compétences requises. Les membres du Comité de surveillance doivent se caractériser par un niveau élevé de crédibilité et de compétence dans les domaines du suivi et de l'évaluation et de la collecte des données sur le terrain. En outre, ils doivent posséder de vastes connaissances concernant le sida, y compris des questions liées aux interventions de prévention et de traitement, ainsi que de bonnes connaissances des questions entourant l'ONUSIDA et le système des Nations Unies en général. Parmi les spécialistes dont les disciplines sont susceptibles de convenir pour l'Equipe d'Evaluation, on peut noter : ceux qui appartiennent aux disciplines quantitatives et qualitatives de la santé publique telles que l'épidémiologie, la biostatistique, les sciences du comportement, la démographie et la recherche opérationnelle ; les spécialistes de la gestion des programmes, des systèmes d'information gestionnaire, de la gestion dans des conditions difficiles et des spécialistes des problèmes entourant le sida et les questions connexes de santé publique, la sexospécificité, les droits humaine et l'engagement de la société civile.
- d. Choix des membres. Sur la base des nominations reçues, le Bureau du Conseil de Coordination du Programme approuvera la composition du Comité de surveillance et sa présidence. Un vice-président sera choisi parmi les membres du Comité et élu par ce Comité. Les différents membres ne doivent pas présenter de conflit d'intérêt et il conviendra d'observer une représentation sexospécifique et géographique appropriée. Les membres du Comité devront avoir le temps et la motivation nécessaires pour participer à toutes les réunions.
- e. Durée du mandat des membres. Les membres du Comité de surveillance resteront en fonction pour la durée de l'Evaluation, à savoir entre début 2008 et 2009.
- f. Soutien logistique. Le Président du Comité de surveillance bénéficiera de l'appui de membres désignés du Secrétariat. En outre, le Secrétariat pourra apporter son appui pour organiser les réunions ainsi que les voyages et le logement des membres du Comité.

VIII CALENDRIER

21. La seconde Evaluation indépendante aura lieu en 2008 pour se terminer à fin 2009. Le rapport final est prévu pour la réunion d'automne du CCP en 2009. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à accepter le calendrier suivant :**

DATE	DATES CLES/RESULTATS A TERME	ENTITE RESPONSABLE
PREPARATION DE L'APPEL D'OFFRE		
21^{ème} réunion du CCP: 17-18 décembre 2007	Le projet de Mandat pour la seconde Evaluation indépendante est présenté et approuvé	Bureau du CCP
21 décembre 2007	Demande de nominations, par l'intermédiaire du Président du CCP, à la fonction de membres du Comité de surveillance	Président du CCP
11 janvier 2008	Date butoir pour la remise des nominations à la fonction de membres du Comité de surveillance	Président du CCP
15 janvier 2008	Le projet d'appel d'offre est finalisé, y compris les critères et méthodes d'évaluation des offres	Secrétariat de l'ONUSIDA en conjonction avec le Bureau du CCP
31 janvier 2008	Les présidents et membres du Comité de surveillance sont identifiés et nommés	Bureau du CCP
15 février 2008	Les offres sont présentées au CCP, par l'intermédiaire de son président, pour approbation par la voie électronique	Comité de surveillance

DATE	DATES CLES/RESULTATS A TERME	ENTITE RESPONSABLE
PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES		
7 mars 2008	Diffusion des appels d'offre : date limite pour la réception des offres : 4 avril 2008	Comité de surveillance
11 avril 2008	Un résumé des offres est présenté au Président et au Bureau du CCP pour examen	Comité de surveillance
22^{ème} réunion du CCP : 23-25 avril 2008	Une recommandation concernant les offres est présentée en vue de décider de l'offre choisie	Président du CCP en conjonction avec le Comité de surveillance

DATE	DATES CLES/RESULTATS A TERME	ENTITE RESPONSABLE
PROCESSUS D'EVALUATION		
15 juin 2008	Le plan de travail détaillé de l'évaluation	Gagnant de l'appel

	est fourni au Comité de surveillance	d'offres (Equipe d'évaluation)
1 juillet 2008	Eléments de base de l'évaluation (sélection, compilation et analyse de contenu de documents choisis) : début	Equipe d'évaluation
30 août 2008	Tous les aspects méthodologiques et logistiques de l'Evaluation sont achevés et communiqués au Comité de surveillance	Equipe d'évaluation
A compter du 1er octobre 2008	Présentation tous les quinze jours d'un rapport au Comité de surveillance sur les progrès, les retards et les éventuels problèmes rencontrés	Equipe d'évaluation
23^{ème} réunion du CCP : 15-17 décembre 2008	Présentation du rapport de situation à mi-parcours sur l'Evaluation	Equipe d'évaluation
10 mai 2009	Les premières versions de chapitres choisis du rapport d'Evaluation sont présentées au Comité de surveillance	Equipe d'évaluation
31 mai 2009	Le projet de rapport d'Evaluation est soumis au Bureau du CCP	Equipe d'évaluation
24^{ème} réunion du CCP : juin 2009	Présentation du Projet de rapport d'Evaluation	Equipe d'évaluation
25^{ème} réunion du CCP : décembre 2009	Présentation du Rapport final de la seconde Evaluation indépendante	Equipe d'évaluation

IX BUDGET

22. Les estimations suivantes sont fondées sur la première Evaluation de l'ONUSIDA et la récente évaluation de l'initiative '3 millions d'ici 2005' financée par l'OMS. On estime que le coût total de l'Evaluation se situera entre 1 954 400 dollars et 2 767 200 dollars.
23. Le budget proposé présume qu'un Comité de surveillance composé de 12 personnes se réunira quatre fois au cours de la seconde Evaluation indépendante. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver le budget du Comité de surveillance tel qu'il figure ci-après :**

COMITE DE SURVEILLANCE :	Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)
Coût des réunions	100, 000
Voyages (12 personnes/4 réunions – vols seulement à 3,000 dollars par vol par personne)	144 000

Per diem (12 personnes, 4 réunions de 2 jours chacune à 300 dollars par jour)	57 600
Coûts d'appui	80 000
Imprévus	40 000
Coûts de publication, traduction et diffusion	100 000
TOTAL:	521 600

24. Le Conseil de Coordination du Programme est en outre prié d'approuver le budget d'infrastructure de l'Equipe d'Evaluation tel qu'il figure ci-après (il conviendra d'y ajouter le coût des visites dans les pays) :

EQUIPE D'EVALUATION :	Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)
Directeur de l'Evaluation à temps complet/18 mois	300 000
Personnel d'appui pour le Directeur et l'Equipe	300 000 – 400 000
Voyages ¹ (8 missions – vols seulement à 3,000 dollars par vol et par personne)	24 000
Per diem (8 missions de 2 jours chacune à 300 dollars par jour)	96 000
TOTAL:	720 000 – 820 000

25. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à décider combien de visites dans les pays devront être faites et d'accepter le budget correspondant Les coûts de trois options figurent ci-après, pour 8, 12 ou 16 visites dans les pays, respectivement :

¹ Des voyages sont prévus pour des entretiens avec certaines parties prenantes, pour participer à des réunions, p. ex. au Conseil de Coordination du Programme et d'autres selon les besoins.

8 visites :	Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)
Consultants à court terme (10 personnes)	300 000
Voyages (3 personnes pendant 14 jours à 300 dollars par jour + 3000 dollars de voyage par personne – 21 600 dollars par visite)	172 800
Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage)	240 000
TOTAL:	712 800

12 visites :	Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)
Consultants à court terme (15 personnes)	450 000
Voyages (comme ci-dessus)	259 200
Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage)	360 000
TOTAL:	1 069 200

16 visites :	Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)
Consultants à court terme (15 personnes)	600 000
Voyages (comme ci-dessus)	345 600
Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage)	480 000
TOTAL:	1 425 600

ANNEXE 1

Conclusions et résumé des recommandations de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA²

21. Évaluer par rapport à des objectifs amène à s'interroger sur leur degré de réalisme. Les objectifs définis par l'ECOSOC sont formulés de façon vague en tant qu'activités, et il ne semble aucunement être question de calendrier d'exécution. Ceci dit, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a particulièrement bien réussi à atteindre l'un des six objectifs fixés par l'ECOSOC et a déjà bien avancé pour réaliser tous les autres. Il est certainement réaliste d'annoncer que les meilleures réalisations se situent au niveau mondial et dans les domaines placés sous l'influence directe du Secrétariat. Avec l'appui du système des Nations Unies, les pays ont élaboré des programmes multisectoriels et sont parvenus à une mobilisation sociale et politique à représentation large. Les progrès sont moins évidents en ce qui concerne la formulation d'une action conjointe par les Coparrainants en vue d'aider les pays à développer leur potentiel de riposte à l'épidémie et à mettre en œuvre leurs stratégies.

22. Les conclusions sont présentées premièrement par rapport aux objectifs ECOSOC, deuxièmement par secteurs de fonctionnement de l'ONUSIDA, et troisièmement par rapport aux attentes suscitées par la création du Programme commun. Un résumé des recommandations vient à la suite, avec tous les détails au Chapitre 8.

Progression vers la réalisation des objectifs fixés par l'ECOSOC

23. Six objectifs sont énoncés dans la résolution ECOSOC 1994/24. Ils sont chacun repris ci-dessous, avec les résultats obtenus par l'ONUSIDA.

Assurer au niveau mondial la direction du combat à mener contre l'épidémie.

Réussi. Une grande diversité de parties prenantes trouvent un leadership en l'ONUSIDA. La performance personnelle du Directeur exécutif, la réaction des organismes de développement à la stratégie mondiale et l'adhésion des leaders politiques et du monde des affaires après l'UNGASS sont autant d'éléments qui étayent ce jugement.

Obtenir et faciliter un consensus mondial sur les politiques et les programmes.

En majeure partie réussi. Le plaidoyer pour faire admettre la nécessité de renforcer et d'intensifier la riposte a été efficace. Le cadre stratégique mondial est largement accepté à l'extérieur du système des Nations Unies. Mais il faut travailler encore pour clarifier le sens opérationnel du concept d'action élargie, eu égard à la gestion de questions telles que la TME ou la TAR, et pour s'attaquer à des problèmes aussi délicats que les HSH et les CDI.

Renforcer la capacité à suivre les tendances et veiller à ce que des politiques et des stratégies efficaces soient mises en œuvre au niveau national. En partie réussi.

Un bon travail de statistiques a été fait concernant la prévalence, mais c'est bien moins évident en ce qui concerne le changement de comportement et la connaissance du type d'interventions qui marchent et dans quelles circonstances. Le nouveau système de surveillance de la riposte à l'échelon pays semble prometteur, mais il faut le développer de façon à fournir des mesures objectives de la nature et de l'échelle de la riposte.

² "Rapport final de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA - 8 Octobre 2002"
http://data.unaids.org/Governance/PCB03/pcb_13_02_02_fr.pdf

Rendre les gouvernements mieux à même d'élaborer des stratégies nationales globales et de mettre en œuvre des actions efficaces de lutte contre le VIH/sida au niveau national. En partie réussi. Des stratégies ont été élaborées au niveau national, mais leur conversion en plans d'action complets aux niveaux sectoriel et sous-national appelle davantage d'attention. La nature diverse et souvent délicate des changements que suppose l'intégration des activités VIH/sida, ainsi que la difficulté de la budgétisation de changements aussi insaisissables, ont été sous-estimées. Là où de nouvelles structures institutionnelles se sont créées spécialement pour traiter la question du VIH/sida, le processus a été complexe, et donc lent. Dans ce rôle, les Nations Unies ne démontrent pas qu'elles apportent un plus. Les plans de travail intégrés révèlent un manque de clarté à propos du rôle de soutien des Nations Unies aux côtés des donateurs de l'OCDE.

Favoriser une large mobilisation politique et sociale afin de prévenir et de combattre le VIH/sida. En partie réussi, encore que ce processus soit de ceux qui appellent une attention et une reconduction des efforts continuelles. Le travail effectué par l'ONUSIDA pour amener la société civile, les PVS et le secteur privé à dialoguer avec les pouvoirs publics constitue une réalisation d'envergure. Les efforts pour soutenir la mobilisation sociale de groupes importants tels que les églises n'ont commencé que récemment.

Plaider en faveur d'une plus grande volonté politique de faire face à l'épidémie aux niveaux mondial et national, notamment par la mobilisation et l'attribution de ressources suffisantes. En majeure partie réussi au niveau mondial et en partie au niveau national. Le plaidoyer a été un point fort du Secrétariat, en particulier. L'engagement mondial est arrivé par l'UNGASS et le Conseil de Sécurité des Nations Unies. L'engagement au niveau national peut être fragile et a besoin d'être constamment réaffirmé. Les exemples tangibles de bonnes pratiques locales ont aidé, et on peut les promouvoir davantage. Un engagement substantiel de ressources mondiales est intervenu, peut-être sept fois supérieur aux volumes précédents, mais principalement au cours des 18 derniers mois. Voilà qui pourrait ramener le montant des dépenses possibles par personne infectée à des niveaux jamais plus vus depuis les années 1980, mais cela dépend, de façon cruciale, de la capacité des pays à intensifier et à mettre en œuvre leur riposte.

Pertinence des objectifs de l'ECOSOC

24. Dans l'ensemble, les objectifs ECOSOC demeurent pertinents. Mais la façon dont ils sont structurés et formulés va dans le sens inverse des efforts pour améliorer la performance et la responsabilité. L'objectif doit être révisé, et remplacé par un objectif simple, clair et mesurable qui orientera le travail du programme et permettra une définition précise des rôles et fonctions pour l'atteindre. Une proposition de nouvel énoncé constitue la première recommandation de cette évaluation.

Réalisations dans les domaines opérationnels

25. Le travail de plaidoyer effectué par l'ONUSIDA a été novateur, souple et adaptatif. Des partenariats d'un genre nouveau se sont formés, l'apprentissage horizontal s'est développé pour devenir un outil puissant et divers groupes tels que les PVS, les ONG et les hommes d'affaires sont entrés dans le processus. Un travail réussi de récapitulation et de présentation des données épidémiologiques relatives à l'épidémie est venu étayer un exposé solide sur l'ampleur de l'épidémie et la menace qu'elle constitue pour le développement. L'accent n'a relativement guère été mis sur le parrainage d'études visant à évaluer la pertinence et l'efficacité des interventions dans le domaine du VIH/sida. Les initiatives de lutte sont freinées par le manque de preuves de l'efficacité des interventions.

26. La Collection sur les Meilleures Pratiques dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida est très prisée et très renommée à travers le monde. Si bon que soit le matériel, il n'est pas disponible dans beaucoup de langues et la logistique de la distribution entrave la diffusion. Les utilisateurs préféreraient davantage de textes qui traiteraient la question de la riposte sous l'angle « comment faire pour », de façon à soutenir le travail d'intensification de la riposte. Le programme n'a pas encore résolu la question de la compréhension et de la diffusion des moyens de susciter le changement de comportement et d'améliorer l'effectivité de la mise en œuvre. Les programmes de prévention sont confrontés au problème très compliqué d'avoir à changer le comportement sexuel. Les raisons pour lesquelles ces programmes réussissent rarement ne sont pas bien comprises. Il s'agit là d'un secteur de travail majeur pour l'avenir.

27. Il est reproché à l'appui technique direct aux pays d'être moins accessible qu'à l'époque de GPA. Le travail de développement des potentiels de riposte est très orienté « projet », et le fait est qu'il a été difficile à étendre à un public plus large. L'appui à la planification stratégique est plus visible que l'aide à la mise en œuvre pays. Comme un tel volume de mise en œuvre dépend du savoir-faire et des ressources des organisations communautaires, une analyse claire à l'échelon pays s'impose lors de la formulation des plans de travail intégrés ou de l'UNDAF, pour comprendre comment l'ONUSIDA peut apporter son soutien à ce niveau. Il s'agira là d'une priorité suprême, à mesure que les fonds récemment promis seront mis à disposition pour intensifier la riposte. Un enjeu pour l'ONUSIDA : trouver un nouvel équilibre entre son rôle en matière de plaidoyer et ses fonctions dans les domaines de l'offre d'information, du développement des potentiels d'action et de l'appui technique.

28. Les activités de coordination du Secrétariat au niveau mondial ont été efficaces et ont contribué au consensus sur les politiques et la programmation. A l'échelon pays, l'influence du Secrétariat de l'ONUSIDA est moindre, repose sur le talent du CPP et de son/sa ou ses collègue(s) des antennes ONUSIDA dans les pays, ainsi que sur le bon vouloir des représentants des Coparrainants. Dans de telles conditions, la coordination a été moins effective. Un certain nombre d'éléments institutionnels amènent à ce jugement : le flou autour de l'obligation redditionnelle des Groupes Thématiques, en tant qu'entités ONU ou dans leur forme élargie ; l'absence d'objectifs de résultat, pour ces Groupes Thématiques, qui soient objectivement contrôlables ; l'influence limitée du CCP sur les activités à l'échelon pays et l'absence d'incitations en tout genre susceptibles d'encourager les Coparrainants à élaborer une approche authentiquement intégrée.

Répondre aux attentes

29. On peut avoir une idée des attentes d'après les résultats, consignés dans un rapport datant de 1993, d'un groupe de travail conduit par l'OMS chargé d'examiner la question de la création du Programme commun. L'impératif majeur derrière la création de l'ONUSIDA était de renforcer la capacité nationale de riposte à l'épidémie. Le Programme commun était donc censé :

- a. réduire le double emploi et garantir la cohérence entre organisations du système des Nations Unies, concernant les questions d'ordre stratégique, politique et technique.

L'évaluation conclut que le problème des doublons est en train de se régler et que la cohérence entre les organisations du système des Nations Unies s'est nettement améliorée. Pourtant l'approche à caractère de négociation des arrangements actuels n'est pas efficace. Il faut encore parvenir à un degré bien plus élevé d'homogénéité/de cohérence par une meilleure intégration avec l'action élargie à l'échelon pays.

- b. fournir aux gouvernements un aperçu plus clair, plus complet, du soutien financier et technique à leur disposition au sein des organisations des Nations Unies.
Il n'y a guère eu de progrès sur ce plan. Les mécanismes qui existent – le Plan de travail intégré et le Cadre d'aide au développement des Nations Unies – manquent de vision stratégique et ne sont pas adaptés aux besoins des pays. L'information financière est opaque et très difficile d'accès. Mais on a constaté une amélioration de la visibilité de l'aide financière dans les pays participant au Programme plurinational de lutte contre le sida (PPS).
- c. renforcer la capacité nationale de définition et de coordination d'une action multisectorielle.
La capacité nationale de coordination d'une action multisectorielle a été renforcée. Toutefois, la question difficile du renforcement de la capacité dans les secteurs nécessite davantage d'attention.
- d. aider les pouvoirs publics à coordonner les activités et le soutien des organismes bilatéraux, qui suivrait certainement le consensus technique et politique du système des Nations Unies.
La mesure dans laquelle les pouvoirs publics et les donateurs bilatéraux de l'OCDE s'en remettent aux Nations Unies pour assumer la coordination varie entre les pays. Les donateurs accueillent favorablement les stratégies nationales sur le VIH/sida en tant que cadre d'organisation de leur soutien, et les pouvoirs publics reconnaissent que les Nations Unies facilitent leur préparation. Les gouvernements préfèrent leurs propres forums pour les relations avec les donateurs, et les donateurs également.
- e. garantir la formulation en commun de, et la mobilisation conjointe des ressources pour, un seul et unique appel mondial et la coordination de la collecte de fonds à l'échelon pays.
La structure institutionnelle établie pour l'ONUSIDA prévoyait que la collecte de fonds à l'échelon pays serait entreprise par les mécanismes existants de collecte de fonds des Coparrainants.

Résumé des recommandations

30. Les recommandations formulées par l'équipe d'évaluation sont présentées en intégralité au Chapitre 8. Chaque recommandation inclut un bref préambule expliquant le contexte, et la plupart du temps il y a renvoi à l'analyse contenue dans le rapport principal. Toutes s'adressent au CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME, avec une mention spéciale lorsqu'elles s'adressent à d'autres parties. Elles sont regroupées sous un certain nombre de grands titres ayant trait à la vision, à la direction et aux fonctions stratégiques.

Vision stratégique

31. Quatre recommandations ont trait à des problèmes à haut niveau concernant le rôle global du programme

- *Remplacer les six objectifs ECOSOC actuels par un seul et unique objectif*
- *Redéfinir les rôles du programme avec une répartition plus spécifique des responsabilités*
- *Etablir un lien net avec le Fonds mondial de lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme*
- *Que le Secrétaire Général des Nations Unies et le GNUM s'appuient sur les enseignements tirés de l'ONUSIDA lors de l'élaboration des propositions de réforme concernant l'ensemble des Nations Unies.*

Direction

32. Cinq recommandations ont trait aux questions de direction. Deux sont capitales :

- *Que le Conseil de Coordination du Programme examine les propositions à l'Annexe 7 de cette évaluation présentant un modèle de direction élargie, en vue de leur mise en œuvre, en particulier les changements pour transformer le COC en conseil de gestion*
- *Etablir un nouveau Mémoire d'Accord pour le Secrétariat et les Coparrainants avec des objectifs clairs et contrôlables pour chacune des parties.*

33. Trois ont trait aux aspects de procédure concernant le fonctionnement du Conseil de Coordination du Programme, et notamment le statut des ONG par rapport au droit de vote, les liens avec les organes directeurs des Coparrainants, et les réunions du Conseil de Coordination du Programme.

Aspects opérationnels – plaidoyer, stratégie et mobilisation de ressources, au niveau mondial

34. Cinq recommandations concernent les fonctions au niveau mondial. 1) maintenir l'ONUSIDA dans son rôle essentiel et réussi de plaidoyer au niveau mondial. 2) mettre davantage l'accent sur un domaine crucial :

- *Que le Secrétariat développe ses activités actuelles dans le domaine de la gestion de l'information qui s'inscrivent dans le cadre du service de base de coordination qu'il doit assumer auprès de tous les acteurs de la lutte contre le VIH/sida.*

35. Les trois autres sont consacrées aux éléments pour appuyer le rôle d'information : promouvoir davantage les travaux de recherche et d'évaluation portant sur le changement de comportement et son impact ; développer le Système d'Information sur la Riposte des Pays (CRIS) de façon à s'adapter davantage aux éléments d'une action élargie et à continuer à élaborer le BPTI avec des données améliorées sur les plans à l'échelon pays.

Aspects opérationnels – échelon régional et transfrontières

36. La recommandation est faite de maintenir le soutien aux initiatives régionales guidées par la demande des pays de la région.

Aspects opérationnels – riposte humanitaire dans les pays, gestion de l'ONUSIDA et développement des capacités

37. Déplacer l'essentiel des efforts vers l'échelon pays est le premier message de cette évaluation. Treize recommandations sont formulées pour aider à ce changement. La première est de faire le constat des taux catastrophiques d'infection atteints dans certains pays et de commencer à se tenir prêt pour une action humanitaire dans le cadre de laquelle les Nations Unies soient en mesure d'apporter un soutien plus effectif. Quatre recommandations concernent les questions complémentaires de gestion financière :

- *Que les Coparrainants adoptent des normes élevées de transparence et de reddition de comptes pour les budgets et les dépenses afin d'établir une norme pour les gouvernements et de permettre à toutes les parties prenantes de participer au débat politique*

- *Que le VIH/sida soit examiné dans le contexte des cadres de dépenses à moyen terme*
- *Que les dépenses des donateurs bilatéraux de l'OCDE et celles des Coparrainants soient plus explicitement reliées au plan stratégique national*
- *Maintenir le mécanisme des FAP.*

38. Trois recommandations soutiennent le maintien des CPP et des Groupes Thématiques élargis. Deux recommandations sont conçues pour permettre un travail plus fréquent et plus précis d'évaluation à l'échelon pays, avec notamment l'idée de procéder à des examens conjoints examinant la performance au regard des objectifs de résultats nationaux.

39. Pour soutenir le travail de fonds du programme, trois recommandations préconisent le plaidoyer élargi, l'adoption d'un rôle dans le développement des potentiels d'action qui soit davantage axé sur la facilitation, et un soutien accru pour aider les pays à planifier et à mettre en œuvre le processus d'intensification de leur riposte.

Prochaine évaluation

Un dernier objectif est proposé au MERG : élaborer un programme d'études d'évaluation, s'inscrivant dans un processus structuré conduisant à la seconde évaluation de l'ONUSIDA dans cinq ans.

ANNEXE 2

RESULTATS DE L'ENQUÊTE ET LEURS INCIDENCES SUR LA DEUXIEME EVALUATION INDEPENDANTE

Programme commun. Le Programme doit être considéré comme une entité opérationnelle unique composée du Secrétariat (Genève, Bureaux régionaux et échelon pays) et Coparrainants. Toutefois, il faudra tenter de distinguer ces divers éléments et les rapports qui les lient pour faciliter l'évaluation.

Rôle du Programme ONUSIDA en 2000. Globalement, le rôle du Programme ONUSIDA tel qu'il était perçu en 2000 était le suivant : (a) coordination, (b) plaidoyer, (c) leadership en matière de formulation de politiques, (d) identification de nouvelles orientations, et (e) promotion de nouvelles normes et standards. Il a été généralement reconnu que la décision du Secrétariat de s'engager dans des activités à l'échelon pays avait ajouté du travail supplémentaire aux responsabilités initialement définies.

Rôle du Programme ONUSIDA en 2007. Il a été généralement convenu que des changements importants sont intervenus dans le 'paysage' du VIH/sida depuis 2000 et ils ont une incidence sur le fonctionnement du Programme commun. De nouveaux acteurs, dont le Fonds mondial, PEPFAR, la Fondation Gates, ainsi que des ONG nationales et internationales ont amené de nouvelles options mais aussi certaines difficultés telles que le risque de doublons et une augmentation des coûts de 'transaction'.

Résolution de l'ECOSOC. Les répondants ont convenu que la résolution de l'ECOSOC portant création du Programme commun ONUSIDA devrait être revue et évaluée sur le plan de sa pertinence étant donné l'environnement actuel intégrant de nouveaux partenaires et des ripostes modifiées.

Intensité de la menace de VIH. La plupart des répondants ont estimé que la menace posée par la pandémie était peut-être plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2000, mais que sa nature avait probablement changé. Ils ont estimé qu'il faudra encore plus de ressources, en raison surtout mais pas seulement, des questions de capacité et de demande dans le domaine des traitements antirétroviraux. Le lien avec la tuberculose et le paludisme ont été relevés.

Chronologie. Bien que le Conseil de Coordination du Programme ait décidé que la Deuxième évaluation indépendante aurait lieu en 2008, plusieurs questions et suggestions ont été formulées quant à la chronologie détaillée de l'évaluation de 2008. Le fait que l'évaluation du Fonds mondial soit en cours et que ses premiers résultats soient attendus au début de 2008 (mai) a incité certains à suggérer que la Deuxième évaluation indépendante pourrait attendre que ces rapports soient disponibles.

Axe de l'évaluation. Les répondants ont souhaité que les rapports entre le Programme commun et les autres 'acteurs' soient examinés, y compris les interactions entre les Coparrainants eux-mêmes. La plupart d'entre eux ont mis en avant les niveaux du siège, des régions et des pays et ils ont généralement convenu que les fonctions opérationnelles et administratives du Programme commun devraient être examinées, y compris les questions telles que les attributions et les fonctions du personnel et l'efficacité de la communication interne.

Evaluation administrative. Les questions administratives concernent essentiellement l'audit financier annuel ainsi que d'autres activités administratives qui touchent à la vie quotidienne des employés d'une organisation. Des entretiens et des observations

indiquent que l'administration constituera un important élément de cet effort général et qu'elle aura un impact potentiellement considérable sur le fonctionnement dans l'avenir.

Autres domaines d'intérêt particulier. L'« efficacité interne » du Programme commun a été mentionnée ainsi que la valeur ajoutée des formes et fonctions actuelles du Programme commun au vu des autres nouveaux acteurs. Des questions de coordination, de cohérence et de compatibilité des Coparrainants ont été soulevées ainsi que des préoccupations concernant le double emploi que représente l'appui de base fourni au Programme commun comme aux Coparrainants à l'échelon pays.

Performance du Programme commun depuis la première évaluation. Il conviendra d'examiner comment le Programme commun a été en mesure de mettre en œuvre les recommandations de la première évaluation. Il faudra également déterminer quels ont été les facteurs positifs et les obstacles à l'exécution des activités proposées et par là le succès du Programme commun.

Succès dans l'expansion et l'avancement de la riposte. Il sera important de décrire comment le Programme commun a été en mesure d'élargir son action, sa mobilisation et la riposte mondiale à la pandémie, car cela fournira un éclairage concernant le type d'action ayant entraîné des changements dans la perception de la pandémie et de ses effets.

Programme commun et société civile. La société civile et le secteur privé sont toujours davantage engagés dans la lutte contre le sida et ils ont rassemblé un précieux ensemble d'expertise. Il sera important de déterminer comment et dans quelle mesure le Programme commun s'est assuré le concours de la société civile, a soutenu sa participation et l'a intégrée en tant que partenaire à égalité.

Maintenir l'indépendance de l'évaluation. Ce point apparaît comme particulièrement préoccupant et des options ont été proposées, dont la création d'un Comité directeur composé de personnes n'appartenant pas au système des Nations Unies et n'étant pas directement ou indirectement liées à l'ONUSIDA. L'assurance de la qualité à l'échelle du terrain a été tout particulièrement mentionnée. Des suggestions ont été faites concernant les structures et méthodes de reddition des rapports.

Exécution de l'évaluation. Les répondants ont convenu que l'évaluation exigera un mélange de méthodes dont des visites dans les bureaux nationaux et régionaux, des entretiens individuels, des examens des rapports publiés ou non et des études de cas.

Qui doit être invité à participer. Certains ont souhaité que la Deuxième évaluation indépendante soit aussi large que possible et conformément au mandat d'un processus ou d'une évaluation formative, nous estimons que la population cible ou dénominateur pour ceux qui jugeront du fonctionnement de l'ONUSIDA devra comprendre toutes les personnes aux niveaux du Secrétariat, des régions et des pays qui ont eu des contacts avec l'ONUSIDA ou ont travaillé avec le programme ou sur les activités desquelles le programme a une incidence, p. ex. les directeurs des programmes de lutte contre le VIH/sida au niveau national, les organisations de la société civile et du secteur privé qui travaillent dans le domaine du VIH/sida, les organismes bilatéraux œuvrant aux niveaux international et local et les membres de la communauté des Nations Unies, sur une période de cinq ans.

Qu'attend-on de l'évaluation ? Le thème revenant le plus régulièrement pour ce qui est du résultat final est la nécessité d'une plus grande clarté concernant le rôle du Programme commun dans un environnement transformé dans lequel les approches de la maladie ont changé mais dans lequel la quantité et le type de ressources ont augmenté ainsi que le nombre des acteurs impliqués. Des recommandations

susceptibles de guider le Programme commun au cours des années à venir seront essentielles ; elles devront porter sur les priorités et les rapports avec les autres acteurs, notamment mais pas exclusivement les Coparrainants.

ANNEXE 3

Consultations, entretiens de groupes et entretiens individuels

Réunion du Bureau du Conseil de Coordination du Programme

Prangtip Kanchanahattakij, Représentant le Président du CCP, Mission de la Thaïlande
David Hohman, Représentant le Vice-président du CCP, Mission des Etats-Unis
d'Amérique

Mamadou Seck, Représentant le Rapporteur du CCP, Mission du Sénégal

Paul Spiegel, Représentant les Coparrainants, Chef de l'Unité VIH, HCR

Zonibel Woods, Représentant la société civile, remplaçant ONG pour l'Amérique du Nord

ONG

Mary Balikungeri, Rwanda
Kusum Bhawani Shanker, Inde
James Clovis Kayo, Cameroun
Mercy Machiya, Zimbabwe
Rachel Ong, Chine
Paulo Vieira, Portugal
Zonibel Woods, Etats-Unis d'Amérique

Sandra F. Batista, Brésil
Vincent Crisostomo, Thaïlande
Gulnara Kurmanova, Kirghizistan
Michael O'Connor, Canada
Gracia Violeta Ross Quiroga, Bolivie
Sonja Weinreich, Allemagne
Vitaly Zhumagaliev, Fédération de Russie

Coparrainants

Monica Beg, ONUDC
Christopher Castle, UNESCO
Kevin M. Decock, OMS
Robin Jackson, PAM
Jimmy Kolker, UNICEF
Christian Kroll, ONUDC
Susan Leather, OIT
Imadeldin Osman-Salih, PAM
Nadia Rasheed, PNUD

Elizabeth Benomar, UNFPA
Thilly De Bodt, UNICEF
Julian Fleet, PNUD
Sophia Kisting, OIT
Steve Kraus, UNFPA
Kerry Kutch, OMS
Elizabeth Mziray, Banque mondiale
Gebrewold Petros, HCR
Paul Spiegel, HCR

Pays interrogés :

Côte d'Ivoire, Rwanda, Ouganda, Cambodge, Canada, Croatie, Tchad, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique

Personnes et organisations interrogées :

Paul Bekkers, AIDS, Pays-Bas
Mark Dybul, OGAC, Etats-Unis
Michel Kazatchkine, Fonds mondial
Purnima Mane, UNFPA, New York
Sigrun Mogedal, MFA, Norvège
Angela Spilsbury, DFID, Royaume-Uni
Diakhoumba Gassama, Commission de l'Union africaine

Richard Burzynski, ICASO, Etats-Unis
Lena Ekroth, SIDA, Suède
Debbie Landey, ONUSIDA, Genève
Bhatupe Mhango, ONUSIDA, Genève
B. Schwartzlander, Fonds mondial, Genève
Ken Yamashita/Kent Hill, USAID, Etats-Unis

Missions permanentes à Genève :

Afrique du Sud	Finlande	Panama
Algérie	France	Pays-Bas
Allemagne	Gabon	Philippines
Angola	Grèce	Pologne
Arabie saoudite	Guatemala	Portugal
Argentine	Indonésie	République de Corée
Australie	Iran	République de Guinée
Autriche	Irlande	République du Congo
Belgique	Israël	République tchèque
Belize	Italie	Roumanie
Bosnie-Herzégovine	Japon	Royaume-Uni
Burkina Faso	Kazakhstan	Saint Siège
Canada	Libye	Sénégal
Chili	Luxembourg	Singapour
Colombie	Maroc	Slovaquie
Commission européenne	Mexique	Suède
Côte d'Ivoire	Monaco	Suisse
Danemark	Mozambique	Thaïlande
Djibouti	Népal	Turquie
El Salvador	Norvège	Ukraine
Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande	Zimbabwe